

## **FICHE D'IDENTIFICATION**

**NOM DE LA STRUCTURE** : SSIAD ANSE LIMONEST

**ADRESSE** : 18 place des Frères Fournet 69480 ANSE

**TEL** : 04 37 55 20 25

**FAX** :

**COURRIEL** : siad.anse@fed69.admr.org

**HORAIRE D'OUVERTURE** : de 9h00 à 16h00

**NOM DU RESPONSABLE** : Mme DESGRANGES (vice présidente)

**COMPOSITION DE L'EQUIPE** : 15 ASD - 2 IDEC - 2 secrétaires à mi-temps

**TYPE DE STRUCTURE / STATUT JURIDIQUE** :

Association régie par la loi 1901

**MISSIONS** :

En constituant une alternative à l'hébergement définitif, le SSIAD a comme objectifs généraux de favoriser le maintien à domicile dans les meilleures conditions possibles, d'éviter ou de retarder l'hospitalisation, de favoriser le retour à domicile après hospitalisation et d'apporter assistance technique et aide psychologique aux personnes en perte d'autonomie. Les valeurs du SSIAD reposent sur le professionnalisme, l'humanité et le respect de la personne accueillie.

Le SSIAD assure, sur prescription médicale, des prestations de soins infirmiers sous la forme de soins techniques réalisés par les infirmiers libéraux du secteur ou de soins nursing, auprès des personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou dépendantes, ces soins sont réalisés par les aides soignants.

**PUBLIC CIBLE** :

Personnes âgées malades ou dépendantes

**PRESTATIONS/SERVICES PROPOSEES** :

Sur prescription médicale : nursing - paramètres vitaux - aide à la prise des traitements

**SECTEURS D'INTERVENTION** :

Anse, Alix, Ambérieux d'Azergues, Belmont d'Azergues, Charnay, Chazay d'Azergues, Lachassagne, Liergues, Lozanne, Lucenay, Marcy sur Anse, Morancé, Pommiers, Pouilly le Monial, Saint Jean des Vignes, Chasselay, Civrieux d'Azergues, Collonges au Mont d'Or, Les Chères, Limonest, Lissieu, Marcilly d'Azergues, Saint Cyr au Mont d'Or, Saint Didier au Mont d'Or.

**CAPACITE /NOMBRE DE PLACE** :

55 lits

**TARIFS** :

Les Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) sont entièrement financés par les crédits de l'Assurance Maladie, sous forme d'une dotation globale. L'allocation et le contrôle des financements dépendent, pour leur part, des Agences Régionales de Santé (ARS).

**AUTRES INFORMATIONS UTILES** :